

**DELIBERATION N° 24/2014
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 27 novembre 2014**

Sorties d'inventaire - 2014

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les sorties d'inventaire pour les montants suivants par groupement comptable d'établissements en gestion directe :

Pays	Ville	Montant en euros (Taux du 16/10/2014)
Belgique	Bruxelles	548 469
Maroc	Tanger	116 923
Maroc	Casablanca	1 363 878
Vietnam	Hanoi	18 070
Argentine	Buenos Aires	9 579
Niger	Namey	172 587
Italie	Milan	55 112
Portugal	Lisbonne	93 763
TOTAL		2 378 381

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 27 novembre 2014

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES